



14ème législature

Question N° : 93004	De Mme Isabelle Le Callennec (Les Républicains - Ille-et-Vilaine)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		Ministère attributaire > Travail
Rubrique >emploi	Tête d'analyse >politique de l'emploi	Analyse > maisons de l'emploi. financement.
Question publiée au JO le : 09/02/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 11/10/2016 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le plan de subvention de l'État aux maisons de l'emploi. Lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2016, un amendement, avec avis favorable du Gouvernement avait été adopté. Il visait à augmenter de 8 millions d'euros les crédits consacrés aux maisons de l'emploi. Elle lui demande de préciser les critères d'attribution de financement aux maisons de l'emploi ainsi que la politique que le Gouvernement entend mener en ce domaine.